



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
La Rochelle, votre nouveau
lieu de vie.

BIENVENUE À

LA ROCHELLE





L'ARRIVÉE À LA ROCHELLE /

◆ L'accueil des étudiants inscrits à La Rochelle Université

À La Rochelle Université, une université à taille humaine, votre interlocuteur Direction des Relations Internationales, Europe et Francophonie (DRIEF) qui vous accompagne dans l'essentiel de vos démarches.

Pour tous les étudiants internationaux primo-arrivants, un dispositif d'accueil personnalisé a été mis en place avec des tuteurs chargés de l'accompagnement, pour trouver un logement, pour les démarches d'inscription et de titre de séjour.

Adresse : La Rochelle Université, Direction des Relations Internationales, Europe et Francophonie (DRIEF), **Maison de l'international**, bâtiment Technoforum, rez-de-chaussée, 23 avenue Albert Einstein, 17000 La Rochelle.

Accueil : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (fermeture le lundi matin et le vendredi après-midi).

Contact : 05 46 45 87 47 / 05 46 45 91 14 ou drief@univ-lr.fr

Pour en savoir plus :

- consultez les **pages dédiées aux étudiants internationaux**, en échange ou hors échange sur le site de l'Université : <https://www.univ-larochelle.fr> > International > Venir étudier à l'université.
- téléchargez le **Guide de l'Étudiant Guide de l'Étudiant étranger**, très complet sur différents sujets : <https://www.univ-larochelle.fr> > International > Venir étudier à l'université > Étudier en programme d'échange ou Étudier en candidature libre.

◆ Le CDIJ de La Rochelle

Le CIDJ de La Rochelle, Centre Départemental Information Jeunesse, est aussi un interlocuteur qui peut vous guider dans votre installation à La Rochelle : logement, santé, job étudiant, culture, international, associations...

Adresse : Ecole Dor, 24 rue Saint Jean du Pérot (dans la cour à droite) 17000 La Rochelle.

Accueil : du lundi au vendredi, de 13h à 18h.

Contact : 05 46 41 16 36 ou cdij17@yahoo.fr

Site : <https://www.infojeunesse17.com/>

◆ L'accueil des doctorants et des chercheurs

La Rochelle Université est membre du réseau Euraxess destiné à faciliter la mobilité des chercheurs en Europe.

Les chercheurs et les doctorants peuvent utiliser le portail Euraxess (<http://www.euraxess.fr/fr>) ou s'adresser à la Direction Recherche et Partenariat Innovants de l'Université.

Contact : 05 46 45 87 27.

Site : <https://www.univ-larochelle.fr> > Recherche et innovation > La recherche à l'université > Accueil des chercheurs et doctorants internationaux.

◆ Les parrains

L'Association ADRIEM propose de vous immerger dans la vie quotidienne « à la française » grâce à des temps de rencontre avec des familles locales.

Contact : ADRIEM (Association pour le Développement des Relations Internationales avec les Étudiants du Monde), 07 82 83 14 32 ou adriem17000@gmail.com

Site : <https://www.agglo-larochelle.fr/-/ils-accueillent-les-etudiants-du-monde>

◆ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur :

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À LA ROCHELLE /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

Pour en savoir plus :

- **Le Guide de l'étudiant** édité par l'Université (voir plus haut) donne quelques conseils et adresses. Vous pouvez aussi consulter les **pages dédiées au logement** sur le site de l'Université : <https://www.univ-larochelle.fr> > Vie étudiante > Vie pratique > Logement étudiant.
- **L'Association Rochelaise d'Hébergement Pour les Etudiants et les Jeunes (ARHPEJ)**, anciennement ARPAE), en partenariat avec la Ville de La Rochelle et la Rochelle Université, gère plus de 640 logements : <https://arhpej.fr/>
- **Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)** propose sur son site des petites annonces pour se loger : <https://cllaj17.fr/>
- **Le CDIJ de La Rochelle** (Centre Départemental d'Information Jeunesse) donne des conseils sur son site et propose un Guide logement à télécharger, édité par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine : <http://www.infojeunesse17.com> > Vie pratique > Le logement.

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

- **L'Auberge de Jeunesse de La Rochelle**, sur le port de plaisance des Minimes.

Adresse et contact : avenue des Minimes,

17000 La Rochelle, 05 46 44 43 11.

Site : <https://www.aj-larochelle.fr/hostel/>

- **Pour tous autres types de résidences temporaires, utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme** : <https://www.larochelle-tourisme.com> > Séjourner > Hébergements.

◆ Se loger pour une longue période

- **Les logements étudiants du CLOUS** (Centre Local des Œuvres Universitaires) **de La Rochelle, une antenne du CROUS de Poitiers.**

Adresse : Cité Antinéa, 15, rue de Vaux de Foletier, Les Minimes, 17000 La Rochelle.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h40.

Contact : 05 46 28 21 30.

Site (du CROUS de Poitiers) :

<https://www.crous-poitiers.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

- **Les plateformes de logements privés**

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles à La Rochelle. Consultez par exemple les **sites spécialisés** :

- <https://www.estudines.com>

- <https://www.appartcity.com>

- <https://www.adele.org>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://www.location-etudiant.fr>

- <https://housinganywhere.com>

- Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

- **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

- **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > S'organiser > Logement.

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

LES DÉPLACEMENTS À LA ROCHELLE



De Paris, pour se rendre à La Rochelle, prenez le train (environ 3 heures en TGV) : <https://www.oui.sncf>



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau **Yélo** (bus et bus de mer !), le service qui gère les déplacements dans l'agglomération de La Rochelle : <https://yelo.agglo-larochelle.fr> (tarifs spéciaux pour les moins de 26 ans et carte unique pour tous les types de transports).



Pour des trajets dans la région, utilisez les trains régionaux de la Région Nouvelle-Aquitaine : <https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine> ou <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr> Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs
- site national : <https://www.blablacar.fr/>
- site local : <https://yelo.agglo-larochelle.fr> > Voiture > Covoiturage.



Pour être plus autonome, louez un vélo grâce à **Yélo** qui gère également les vélos en libre-service : <https://yelo.agglo-larochelle.fr> > Vélo.

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À La Rochelle Université, un Relais handicap, service dédié aux étudiants en situation de handicap, a été mis en place pour faciliter le bon déroulement de leurs études et favoriser leur réussite :

<https://www.univ-larochelle.fr> > Vie étudiante > Etudiants en situation de handicap.

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > CVEC.

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées La Rochelle.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : <https://www.service-public.fr> > Argent > Comptes bancaires (droit au compte).

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé.

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.

Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas du Service de santé universitaire de La Rochelle : <https://www.univ-larochelle.fr> > Vie étudiante > Le service social et de santé.

Adresse : Service de Santé Universitaire (SDSU), 42-44 avenue Albert Einstein, 17000 La Rochelle
Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Contact : 05 46 45 84 46.

Pour les étudiants inscrits dans d'autres établissements de la ville, se renseigner sur place au Service de la Vie étudiante.

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque, d'une mutuelle ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir !

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Etrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecoledete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, plusieurs adresses :

• **Le CDIJ de La Rochelle** (Centre Départemental d'Information Jeunesse) propose sur son site des petites annonces : <http://jobs.pourlesjeunes.com>

• **La Rochelle Université** propose un Carreer Center (by Jobteaser) et recrute chaque année des étudiants pour ses différents services : <https://www.univ-larochelle.fr> > Orientation et insertion > Professionnalisation > Jobs étudiants

• **Le site Jobaviz du CROUS** vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr/>



LES SORTIES À LA ROCHELLE /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir accès aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

A La Rochelle Université, le Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression (SUAPSE) propose plus de 40 activités : <https://www.univ-larochelle.fr> > Vie étudiante > Sport.

À La Rochelle, qui a obtenu le **label national Ville Active et Sportive**, ce sont 350 équipements à caractère sportif dans plus de 80 disciplines qui vous attendent : <https://www.larochelle.fr> > Action municipale > Sport

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

A La Rochelle Université, la **Maison de l'étudiant** a ouvert **Le Salon**, un espace libre, où l'Association de Fondation des Étudiants pour la Ville (AFEV) organise des cafés inter-associatifs, des débats et autres événements participatifs : <https://www.univ-larochelle.fr> > Vie étudiante > Initiatives étudiantes et en engagement.

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps : <https://www.larochelle.fr> > Action municipale > Ville culturelle.

À La Rochelle Université, la **Maison de l'étudiant**, qui abrite le service culturel de l'Université, participe à la vie culturelle en proposant de multiples pratiques, activités et sorties : <https://www.univ-larochelle.fr> > Vie étudiante > Culture.

La Rochelle Université fait partie du réseau **Art + Université + Culture**, le réseau national de l'action culturelle dans les établissements d'enseignement supérieur.

Un **Pass'Culture Étudiant gratuit est proposé par l'Université** pour découvrir plus de 200 spectacles,

concerts et expositions dans les 20 lieux culturels partenaires : <https://www.univ-larochelle.fr> > Vie étudiante > Culture > Pass'culture.

Pour se distraire ou se cultiver à La Rochelle on trouve :

- 4 cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont un cinéma d'Art et d'Essai, le CGR Olympia, et la salle de La Coursive à la programmation éclectique.

- 4 grands musées municipaux, dont un établissement à caractère scientifique, le **Muséum d'histoire naturelle**, qui propose des collections archéologiques, ethnographiques, géologiques : <https://museum.larochelle.fr/>

Les musées de la Rochelle sont gratuits le premier dimanche du mois (sauf en juillet et août).

- 1 espace international de résidence artistique, le Centre Intermondés, lieu d'exposition et d'échanges, dédié à la création artistique sous toutes ses formes : <http://centre-intermondés.com/>

- une dizaine de salles de spectacle, dont La Coursive qui est une scène nationale importante en France : <https://www.la-coursive.com/>

- une douzaine de librairies, dont deux librairies indépendantes, Les Saisons et Les Rebelles Ordinaires.

- un réseau de 5 médiathèques dans l'agglomération de La Rochelle : <http://bibliotheques.agglo-larochelle.fr>

À La Rochelle, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **Sud-Ouest, le grand quotidien régional** disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.sudouest.fr/>

Vous pouvez aussi voir :

- **l'agenda du site de l'Office de tourisme** : <https://www.larochelle-tourisme.com> > Agenda.

- **l'agenda mensuel et culturel de la Rochelle Université** : <https://www.univ-larochelle.fr> > Vie étudiante > Culture > L'agenda culturel.



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

- Le Vieux Port, avec ses deux tours médiévales, la tour de la Chaîne et la tour Saint-Nicolas.
- La tour de la Lanterne, de la fin du XII^e siècle, dernier phare médiéval de la côte atlantique.
- La porte de la Grosse-Horloge, entrée de la ville côté port.
- La vieille ville, avec ses rues à arcades, rues des Merciers et du Palais en particulier, autour de l'Hôtel de Ville.
- Le musée des Beaux-arts, avec ses collections classiques et contemporaines.

• L'aquarium de La Rochelle, au centre de la ville, face au Vieux-Port, l'un des plus grands aquariums privés européens.

• Le parc Charruyer, poumon vert de la ville, entre le centre-ville et l'océan.

• Les plages, avec la plage de la Concurrence aux portes de la ville, la grande plage des Minimes, mais aussi Châtaillonn-Plage, station au charme intact, plage de sable fin et architecture « Belle époque ».

• L'Île de Ré, reliée à La Rochelle par un pont, avec ses maisons blanches et ses roses trémières, le paradis des cyclistes !

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme :

<https://www.larochelle-tourisme.com/>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

AVRIL

• **Festival Les étudiants à l'affiche**, Le rendez-vous culturel et artistique des étudiants de La Rochelle Université qui présentent leurs créations et se mettent en scène pendant quinze jours.

• Festival Terre et Lettres, temps fort de rencontres avec les auteurs et les acteurs de l'écologie.

MAI

• **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.

• La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement musées et autres lieux de culture.

• La Sarabande des filles, courses à pied réservées aux femmes, dans les rues de La Rochelle.

JUIN

• Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

JUILLET-AOÛT

• Les Francofolies, grand festival de la scène musicale française, qui réunit chaque année des milliers de spectateurs (100 concerts programmés sur plusieurs scènes réparties dans la ville).

SEPTEMBRE

• **Green Party 2023**, événement incontournable de la rentrée étudiante, pour souhaiter la bienvenue aux étudiants de l'Université, soirée festive avec les services universitaires et les associations étudiantes.

• **Babysitting Dating**, rencontrez des parents pour garder des enfants pendant l'année scolaire, coordonné par le CDIJ de La Rochelle.

• Les Journées européennes du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

• Festival Écran vert, festival du film éco-citoyen.

OCTOBRE

• **La Fête de la science**, dans les laboratoires de l'Université.

• **Festival Ici en Corée**, organisé par l'Université (Institut Roi Sejong), expositions, concerts, projections et conférences au menu de ce festival de culture coréenne.

NOVEMBRE

• **Forum de la Mobilité Internationale coordonné par le CDIJ de La Rochelle**.

• **Semaine du Cinéma chinois**, organisé par l'Université (Institut Confucius), projections et débats.

• Le Marathon de La Rochelle, dans le centre historique et sur le port.

• Festival international du Film et du livre d'aventures, l'aventure comme prétexte pour donner à voir le monde...

**ÉCHANGER
& PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

LA ROCHELLE,

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME, l'un des 12 départements de la grande Région Nouvelle-Aquitaine

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE,

6^e RÉGION D'ACCUEIL des étudiants étrangers en France (plus de 25 000 étudiants internationaux)

AGGLOMÉRATION ROCHELAISE

175 500 habitants


VILLE DE LA ROCHELLE

75 000 habitants

15 000 ÉTUDIANTS

1^{er} PORT DE PLAISANCE DE LA FAÇADE ATLANTIQUE, UNE DES VILLES LES PLUS ENSOLEILLÉES DE FRANCE

La Rochelle Université :

9 500 étudiants dont 
13% d'étudiants étrangers de 90 nationalités,
11 laboratoires de recherche, 1 École doctorale pluridisciplinaire, 220 doctorants dont 40% d'étrangers

LA ROCHELLE, BIEN CLASSÉE EN 24^e POSITION PARMIS LES 46 VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements : <https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/nouvelle-aquitaine-554>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org